

Français en Suisse –
apprendre, enseigner, évaluer

Italiano in Svizzera –
imparare, insegnare, valutare

Deutsch in der Schweiz –
lernen, lehren, beurteilen



Label fide

Auto-évaluation

pour les prestataires de cours

Mars 2025

Secrétariat fide

Haslerstrasse 21

3008 Berne

031 351 12 12

label@fide-info.ch

www.fide-info.ch

Version bêta

Contenu

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Indications relatives à la procédure | 3 |
| 3 | Principes de base | 10 |
| 4 | Didactique : standards D | 12 |
| | Standard D1 : co-construction | 12 |
| | Standard D2 : approche par scénario | 14 |
| | Standard D3 : apprentissage durable | 15 |
| | Standard D4 : évaluation | 17 |
| | Standard D5 : utilisation de la langue | 19 |
| | Standard D6 : interculturalité/ transculturalité | 21 |
| 3 | Organisation Standards O | 23 |
| | Standard O1 : analyse des besoins | 23 |
| | Standard O2 : développement de l'offre | 23 |
| | Standard O4 : qualification des collaboratrices et collaborateurs | 26 |
| | Standard O5 : environnement de travail | 27 |
| | Standard O6 : infrastructure et environnement d'apprentissage | 28 |
| | Standard O7 : amélioration et communication de la qualité de l'offre | 28 |

1 Indications relatives à la procédure

Si vous planifiez de demander l'accréditation selon le label fide pour un ou plusieurs de vos cours, cette auto-évaluation vous sert de check-list. Elle vous permet d'évaluer la mesure dans laquelle vous appliquez déjà les standards D et O du concept qualité fide dans votre offre de cours.

Les critères indiqués dans le formulaire correspondent aux exigences minimales de mise en œuvre. Si vous êtes en mesure de fournir des éléments de preuve supplémentaires, cela correspond à une bonne mise en œuvre, voire à une très bonne mise en œuvre.

Le résultat de l'auto-évaluation est pour vous

- un point de départ pour demander l'obtention du label fide (cf. explication de la procédure d'obtention du label fide à la p. 7-8) : vous décrivez et documentez la mise en œuvre des standards dans l'offre de cours concernée ;
- un point de départ pour l'entretien avec l'experte ou expert label fide dans le cadre de l'audit (cf. explication de la procédure d'obtention du label fide à la p. 9-11) : vous expliquez les particularités, les mesures planifiées ainsi que les opportunités et défis spécifiques se rapportant à votre offre de cours fide.

→ **Vous n'avez pas à soumettre votre auto-évaluation. Utilisez-la comme un moyen d'obtenir une appréciation réaliste de votre institution et des cours qu'elle propose.**

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une bonne demande ne doit pas forcément présenter une offre paraissant parfaite. Le label fide exige néanmoins que chaque standard soit au minimum mis en œuvre globalement. Ce n'est qu'à cette condition que le label fide est attribué.

L'auto-évaluation est guidée. Autrement dit, le formulaire vous invite, grâce à des questions et à des suggestions ciblées et structurées, à réfléchir à tous les aspects importants pour mettre toutes les chances de votre côté en établissant votre demande :

- ⇒ les **conditions formelles** ;
- ⇒ les différents **standards** et les **éléments par lesquels leur mise en application** est reconnaissable ;
- ⇒ les possibilités d'**attester** de la **mise en œuvre des standards** dans la demande d'obtention du label fide.

Bien entendu, vous pouvez aussi utiliser le formulaire comme une simple proposition pour réaliser l'auto-évaluation avec un autre outil mieux adapté à vos besoins.

Le Secrétariat fide met également à votre disposition un formulaire guidé pour l'auto-évaluation. Celui-ci vous indique pour chaque standard :

- à quoi il est reconnaissable (indicateurs) ;
- comment vous pouvez documenter sa mise en œuvre.

Si, au moment de remplir le formulaire ci-après, vous réfléchissez déjà aux possibilités d'attester de la mise en œuvre des standards et principes fide, vous effectuez un important travail préliminaire pour le dossier de demande.

Si vous avez des questions et si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à vous adresser au Secrétariat fide. Adressez votre requête par e-mail à : label@fide-info.ch.

2 Conditions formelles

Avant que vous ne vous intéressiez en détail aux standards de qualité fide, voici encore quelques conseils de base. Ils vous aideront à déterminer si la demande de label fide pour votre (vos) offre(s) de cours est une étape judicieuse, autrement dit :

1. si les **conditions formelles** d'une offre de cours dans le cadre de la procédure d'obtention du label fide sont remplies dans votre cas ;
2. et vous expliquent les aspects auxquels vous pouvez prêter attention pour ne pas augmenter inutilement la **charge de travail entraînée par le procédure de demande**.

Conditions formelles

- L'offre correspond à la définition d'une **offre de cours** selon la procédure du label fide. Autrement dit, elle repose sur un **concept d'offre** spécifique complet, compréhensible et réaliste.
- Il existe un **prestataire de cours** auquel l'offre de cours peut clairement être attribuée.
- La responsabilité de la mise en œuvre des standards et des principes fide est clairement liée à des personnes (**responsable andragogique**).

Vous trouverez ci-après les explications et les check-lists correspondantes (cf. aussi [glossaire pour la procédure du label fide](#)).

Offre de cours

Une offre de cours fide fait référence à un ou plusieurs cours **qui reposent sur le même concept d'offre fide**. Voici quelques exemples d'offres de cours : l'allemand sur le lieu de travail, le français au parc, allemand intensif, langue d'intégration sur le chantier, etc.

Les conditions cadres organisationnelles et les compétences sont clairement définies : personne(s) de contact des formatrices et formateurs, responsabilité du développement et de la mise en œuvre du concept, type d'assurance qualité et mise en œuvre de celle-ci, infrastructure, etc.

Concept d'offre

Un **concept d'offre établit des conditions cadres homogènes pour une offre de cours**. De plus, il décrit des **variantes de réalisation éventuelles** (p. ex. formatrices et formateurs dispensant le cours, lieux du cours, langues cibles, niveaux et orientations propres à un secteur d'activités). **Le concept d'offre permet à l'ensemble des acteurs de s'orienter et de s'informer sur les aspects devant être mis en œuvre et la manière dont ils doivent l'être.**

Prestataire de cours

Le « prestataire de cours » désigne les instances ou acteurs intervenant dans la procédure d'obtention du label qui assument la responsabilité de l'offre de cours respective sur le plan institutionnel ou organisationnel. Il peut s'agir :

- d'une institution ;
- d'un groupement de plusieurs (petites) institutions, structures ou organisations ;
- d'une commune ;
- d'une unité organisationnelle au sein d'une grande institution ;
- d'un service cantonal ;
- etc.

Responsable andragogique

La ou le responsable andragogique désigne la personne qui répond de la mise en œuvre du concept d'offre. Elle assume donc la **responsabilité de la mise en œuvre homogène des principes et standards fide** dans tous les cours qui sont conformes à l'offre de cours fide.

Elle est la principale interlocutrice des formatrices et formateurs, du Secrétariat fide ainsi que de l'experte ou expert label fide pour chaque offre de cours fide.

Check-list

Quelles sont les premières étapes à franchir si vous envisagez de déposer une demande d'accréditation de votre offre de cours selon le label fide ?

Déterminez si votre offre propose un (ou des) cours qui va (vont) dans le sens de la procédure d'obtention du label fide :

le(s) cours repose(nt) sur le même concept de l'offre. Autrement dit, la mise en œuvre homogène est garantie par rapport aux aspects suivants. Dans ce cas, il faut pouvoir cocher la case « oui » pour toutes les affirmations ci-dessous.

| | OUI | NON |
|---|-----|-----|
| Si plusieurs cours sont proposés, le groupe cible est le même pour tous les cours. | | |
| Les objectifs globaux / compétences opérationnelles linguistiques sont les mêmes pour tous les cours. | | |

| | | |
|--|--|--|
| Les domaines de contenus , les champs d'action (si définis) sont les mêmes pour tous les cours. | | |
| Les principes didactiques et les lignes directrices relatives à la conception méthodologique sont homogènes. | | |
| Le(s) cours ne se déroule(nt) pas forcément au même lieu géographique, mais dans le même environnement d'apprentissage (p. ex. au parc, dans une entreprise, dans une école de langues, etc.) avec une infrastructure comparable et des cadres d'enseignement et d'apprentissage comparables. | | |
| Pour les cours en ligne ou hybrides, il existe un concept numérique homogène. | | |
| Pour le(s) cours, le même concept d'évaluation s'applique. Autrement dit, la forme sous laquelle la réalisation des objectifs est vérifiée et les modalités d'évaluation du cours/de l'offre sont homogènes. | | |
| Le(s) cours a (ont) le même format (en ligne/hybride/en présentiel). | | |
| Le(s) cours peut (peuvent) recourir aux mêmes ressources (financement, suivi, équipement, etc.). | | |
| Les qualifications des formatrices et formateurs sont comparables. | | |
| Les exigences auxquelles doivent satisfaire le cas échéant les différents formateurs et formatrices sont identiques . | | |
| Le(s) cours est (sont) clairement identifiable(s) dans tous les lieux (porte(nt) p. ex. le même nom) et a (ont) un profil clair , autrement dit pouvant se différencier des autres offres/produits du prestataire de cours. | | |
| L'offre/le concept de l'offre se base sur les standards didactiques du concept qualité fide et prend en considération les recommandations du « Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants ». | | |

Assurez-vous que tous les domaines de responsabilité déterminants sont clairement définis et couverts et plus particulièrement que la fonction de responsable andragogique est pourvue comme il se doit. Dans ce cas, il faut pouvoir cocher la case « oui » pour toutes les affirmations ci-dessous.

| | OUI | NON |
|--|-----|-----|
| Nous employons une personne qui exerce la fonction de responsable andragogique dans le sens de la procédure d'obtention du label fide. | | |
| Les compétences relatives à la conception, l'évaluation et l'assurance qualité sont clairement définies et identiques pour | | |

| | | |
|--|--|--|
| l'ensemble des cours proposés (p. ex. responsable andragogique, responsable des programmes, direction de l'école, etc.). | | |
| La ou le responsable andragogique s'assure que les formatrices et formateurs disposent d'une personne de contact qui effectue aussi des visites de cours, se tient à disposition pour répondre aux questions méthodologiques/didactiques, etc. | | |
| La ou le responsable andragogique veille à ce que les formatrices et formateurs aient les qualifications fide requises et suivent des formations continues. | | |
| La ou le responsable andragogique garantit la mise en œuvre d'un concept de visites de cours et évent. de visites de cours par des pairs. | | |
| La ou le responsable andragogique se charge d'organiser et de réaliser une séance d'échange (à intervalles réguliers mais à une fréquence au moins) annuelle pour les formatrices et formateurs. | | |
| La ou le responsable andragogique assure la mise en œuvre de toutes les tâches liées à l'organisation (communication de l'offre, garantie des conditions cadres nécessaires, etc.). | | |
| La fonction de responsable andragogique est exercée par une personne qui est titulaire du certificat de formatrice ou formateur en langue dans le domaine de l'intégration ou qui l'obtiendra prochainement. | | |
| La responsabilité de la mise en œuvre des standards et des principes fide (cf. pages suivantes de ce document) relève clairement d'une personne. | | |

Si l'offre de cours est répartie entre de nombreux **lieux de cours** et si son **suivi sur site est assuré par plusieurs responsables de cours**, il incombe à la ou au responsable andragogique de veiller à la mise en œuvre homogène du concept de l'offre au niveau de l'organisation et de l'enseignement. Dans ce cas, il faut pouvoir cocher la case « oui » pour toutes les affirmations ci-dessous.

| | OUI | NON |
|---|-----|-----|
| La ou le responsable andragogique définit les tâches des personnes responsables sur les lieux de cours. | | |
| La ou le responsable andragogique rend visite aux différents sites/lieux de cours au moins une fois par année. | | |
| La ou le responsable andragogique est en contact étroit avec la direction et les responsables de l'offre des différents lieux de cours. | | |

Si vous avez l'impression que votre demande dépasse clairement l'offre de base pour le label fide (une offre de cours et un ou une responsable andragogique), contactez le Secrétariat fide pour discuter en détail de la structure de la demande.

Veuillez noter que les taxes pour l'obtention du label reflètent la charge de travail et dépendent donc du nombre d'offres de cours et de responsables andragogiques.

Veuillez donc déterminer s'il est judicieux, en cas d'offre volumineuse, de confier (d'abord) la responsabilité principale de la mise en œuvre du concept qualité fide à **un ou une** responsable andragogique, qui devient ensuite la personne de contact principale du Secrétariat fide et de l'experte ou expert label fide.

Si vous vous demandez si les conditions formelles sont remplies dans votre cas compte tenu de certaines particularités, ou si vous avez des questions, des doutes ou besoins de clarifications, le Secrétariat fide vous aidera volontiers : label@fide-info.ch.

3 Principes de base

Le concept qualité fide repose sur quatre principes de base suivants (cf. [guide pour l'obtention du label fide](#) et le document [Principes et standards](#)).

- **Approche actionnelle :**

considérer les apprenantes et apprenants ainsi que les utilisatrices et utilisateurs de la langue comme des acteurs sociaux, et les rendre capable d'agir au niveau de la communication dans des situations concrètes et réelles de la vie.

- **Orientation sur les besoins :**

orienter les objectifs et les contenus de l'enseignement sur les besoins communicatifs individuels des apprenantes et apprenants et sur les exigences de la société en matière de communication.

- **Empowerment (autonomisation) :**

renforcer la confiance des apprenantes et apprenants en leur capacité d'apprentissage (scolaire) ; transmettre des stratégies et des techniques d'apprentissage, ainsi que des stratégies de communication de sorte que les apprenantes et apprenants puissent acquérir et utiliser avec succès la langue cible pour participer de manière autonome à la vie de la société.

- **Respect et valorisation :**

aller à la rencontre des apprenantes et apprenants en respectant et valorisant leur biographie, leur identité socioculturelle, leur bagage scolaire et leur parcours d'apprentissage.

Commencez peut-être l'auto-évaluation en survolant votre offre de cours

Où et comment pensez-vous que les principes de base sont pris en considération : au niveau didactique, mais aussi à celui organisationnel ?

Que savez-vous des champs d'action de votre groupe cible ou de vos apprenantes et apprenants ? Et dans quelle mesure l'offre de cours les rend-elle capables d'évoluer avec compétence dans ces champs d'action ?

En quoi la structure organisationnelle contribue-t-elle à ce que le transfert dans la vie quotidienne des apprenantes et apprenants soit effectif ou puisse effectivement être un élément essentiel du concept didactique ?

Comment s'articule la médiation entre les besoins individuels et ceux concernant plusieurs personnes : sur le plan didactique, mais aussi au niveau organisationnel ou

conceptuel ?

Quelles formes d'empowerment reconnaissez-vous quand vous réfléchissez à l'offre de cours et aux personnes impliquées dans sa mise en œuvre (apprenantes et apprenants, formatrices et formateurs, responsable(s) andragogique(s), direction, etc.) ?

De quelle manière le respect et la valorisation sont-ils témoignés aux différentes parties prenantes dans le cadre des cours ?

Dans les chapitres qui suivent, les standards fide vous sont présentés un à un. Pour chaque standard, déterminez s'il est au moins partiellement rempli dans votre offre de cours.

La dernière colonne vous invite à réfléchir aux moyens d'en attester. Ces réflexions sont une base utile pour constituer le dossier de demande, dans lequel vous expliquerez la mise en œuvre de tous les standards D avant d'en établir une documentation compréhensible. Vous trouverez des exemples et des suggestions dans le guide pour l'obtention du label fide.

4 Didactique : standards D

Standard D1 : co-construction

| Sous-standard | Spécification |
|--|--|
| <p>D1a Les apprenantes et apprenants participent à la détermination des contenus et des objectifs d'apprentissage concrets.</p> | <p><i>Les formatrices et formateurs encouragent les apprenantes et apprenants à exprimer leurs propres expériences et intérêts en rapport avec l'apprentissage et l'utilisation de la langue cible dans la vie quotidienne et à se fixer des objectifs d'apprentissage concrets à cet égard.</i></p> <p><i>Si des priorités thématiques sont établies par le concept de l'offre comme la recherche d'un emploi ou les champs d'activité professionnels, la co-construction est prise en compte dans le cadre de celles-ci. Cela vaut également pour le cas où le cours de langue est basé sur du matériel didactique (p.ex. manuel).</i></p> |
| <p>D1b Les apprenantes et apprenants sont impliqués dans la conception du processus d'apprentissage.</p> | <p><i>Les formatrices et formateurs encouragent les apprenantes et apprenants à contribuer en apportant leurs expériences, leurs intérêts et leurs objectifs d'apprentissage dans la conception méthodologique et didactique du processus d'enseignement et d'apprentissage.</i></p> |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| La possibilité est offerte aux apprenantes et apprenants, dans le cadre d'une sélection prédéfinie en fonction de leurs besoins, de donner la priorité à des objectifs d'apprentissage, à des contenus ou à des méthodes. | | | | |
| Le programme des cours est adapté aux besoins situationnels des apprenantes et apprenants ou aux circonstances actuelles. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Standard D2 : approche par scénario

| Sous-standard | Spécification |
|--|--|
| D2 Les tâches communicatives réalisées pendant le cours s'inscrivent dans le contexte actionnel de la société, dans le cadre d'une succession d'étapes. | <p>Pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du processus d'enseignement et d'apprentissage, les formatrices et formateurs s'appuient sur des scénarios en tant que succession d'étapes. Ils les élaborent et les visualisent avec les apprenantes et apprenants.</p> <p>Dans le cadre de ces étapes, des compétences stratégiques et des compétences dans les domaines des TIC et des mathématiques courantes peuvent être requises/tenir lieu de prérequis ou être encouragées, en plus des compétences linguistiques.</p> |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| L'enseignement et le (ou les) objectif(s) d'apprentissage se réfèrent ponctuellement à un scénario visualisé (au moins dans le sens d'un déroulement d'action prédéfini). | | | | |
| Les formatrices et formateurs invitent les apprenantes et apprenants à exprimer ce qu'ils pensent du scénario prédéfini ou à poser des questions sur celui-ci. | | | | |
| Des compétences non linguistiques ou stratégiques déterminantes pour le scénario ou une étape de celui-ci sont au moins mentionnées sporadiquement. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Standard D3 : apprentissage durable

| Sous-standard | Spécification |
|---|---|
| D3a Les matériels didactiques et les résultats d'apprentissage sont rassemblés de manière à permettre un apprentissage durable et individualisé. | <p><i>Les formatrices et formateurs guident les apprenantes et apprenants pour rassembler leur matériel et leurs résultats dans une documentation d'apprentissage individuelle, qui est aussi utile pour le transfert dans la vie de tous les jours. Ils leur accordent suffisamment de temps dans le cours pour pouvoir le faire.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs soutiennent et encouragent les apprenantes et apprenants à consulter leur documentation d'apprentissage pour réfléchir sur leur parcours d'apprentissage individuel et estimer les progrès réalisés.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs aident les apprenantes et apprenants à retrouver des informations importantes pour eux dans leur documentation d'apprentissage.</i></p> |
| D3b Diverses techniques et stratégies d'apprentissage sont thématiques et utilisées pendant le cours. | <i>Les formatrices et formateurs initient progressivement les apprenantes et apprenants à différentes techniques d'apprentissage (analogiques ou numériques). Ils les aident à développer individuellement leurs stratégies d'apprentissages personnelles les plus efficaces et à les utiliser de manière autonome à long terme, y compris en dehors du cours.</i> |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Les apprenantes et apprenants ont une documentation d'apprentissage. | | | | |
| Les formatrices et formateurs indiquent aux apprenantes et apprenants qu'ils peuvent utiliser la documentation d'apprentissage pour réfléchir au processus d'apprentissage. | | | | |
| La thématique « apprendre à apprendre » (stratégies et techniques d'apprentissage) est évoquée sporadiquement. | | | | |

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|--|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Les formatrices et formateurs mentionnent sporadiquement qu'une tâche (un devoir) pourrait être abordée de telle ou telle manière. | | | | |
| Plusieurs parcours d'apprentissage possibles sont au moins mentionnés en passant. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Version bêta

Standard D4 : évaluation

| Sous-standard | Spécification |
|--|---|
| D4a Les apprenantes et apprenants s'expriment sur l'importance que revêtent pour eux les tâches communicatives et les activités langagières. | <i>Les formatrices et formateurs permettent aux apprenantes et apprenants – et les aident pour cela – de s'exprimer sur l'utilisation et l'utilité dans leur vie quotidienne des moyens langagiers de communication acquis.</i> |
| D4b Les apprenantes et apprenants réfléchissent à la réussite de leur apprentissage en s'aidant des retours de leurs formatrices et formateurs et ils s'expriment au sujet de la mesure dans laquelle ils ont pu assimiler les moyens langagiers de communication et les utiliser activement. | <p><i>Les formatrices et formateurs donnent l'occasion aux apprenantes et apprenants de s'exprimer sur la réussite de leur apprentissage (auto-évaluation) ou de recueillir le feedback à ce sujet de leur formatrice ou formateur (évaluation par des tiers) ou de personnes qui suivent aussi la formation (évaluation par des pairs).</i></p> <p><i>Dans cette optique, les formatrices et formateurs organisent systématiquement des sessions d'évaluation formatives, qu'ils intègrent dans les étapes des scénarios réalisés.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs utilisent les résultats des évaluations pour la planification de la suite du processus d'apprentissage et d'enseignement avec les apprenantes. et apprenants.</i></p> |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Les apprenantes et apprenants sont interrogés de temps à autre au sujet de l'utilité dans leur vie quotidienne des moyens langagiers de communication acquis. | | | | |
| Les formatrices et formateurs demandent aux apprenantes et apprenants, au moins de façon générale, comment ils ont trouvé le cours. | | | | |

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Des moments d'auto-évaluation ou d'évaluation par des tiers de la réussite de l'apprentissage sont aménagés de temps à autre. | | | | |
| Des sessions d'évaluation ont lieu de façon sporadique. | | | | |
| Il y a un lien compréhensible entre les sessions d'évaluation et le scénario. | | | | |
| Les résultats des évaluations sont au moins consignés occasionnellement. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Version bêta

Standard D5 : utilisation de la langue

| Sous-standard | Spécification |
|--|--|
| <p>D5a Pendant le cours, les apprenantes et apprenants utilisent les moyens langagiers acquis de manière pratique dans des situations de communication, directement axées sur leur vie quotidienne.</p> <p>La compétence communicative actionnelle est au cœur de l'enseignement.</p> | <p><i>Les formatrices et formateurs aménagent un large espace de temps pour que les apprenants puissent être actifs dans l'utilisation de la langue cible dans le cours. Ils leur permettent (et les y aident) d'utiliser activement la langue cible dans le cours aussi bien sur le plan de la réception (écouter, lire) que de la production et de l'interaction (parler, écrire), dans des tâches de communication qui sont intégrées dans des scénarios liés à leur vie quotidienne.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs adoptent un enseignement différencié. Pour ce faire, ils tiennent compte des conditions individuelles et des objectifs d'apprentissage diversifiés des apprenantes et apprenants.</i></p> |
| <p>D5b Davantage d'importance est accordée à l'apprentissage du lexique plutôt qu'aux explications de grammaire ; ces dernières facilitent l'utilisation directe des moyens langagiers communicatifs appris pour les apprenantes et apprenants.</p> | <p><i>Dans le cadre des étapes et des tâches communicatives traitées d'un scénario, les formatrices et formateurs mettent l'accent sur l'apprentissage du lexique. Ils accordent de l'importance à l'acquisition, à l'appropriation et à la réactivation des moyens langagiers comme les éléments d'un dialogue, des blocs de texte, des unités composées de plusieurs mots (« chunks ») ou des mots isolés.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs donnent des explications de grammaire de manière ciblée sur des formes linguistiques nécessaires et utiles pour la maîtrise des étapes et des tâches communicatives d'un scénario.</i></p> |
| <p>D5c Les apprenantes et apprenants utilisent des stratégies utiles pour la maîtrise de situations communicatives.</p> | <p><i>Les formatrices et formateurs aident les apprenantes et apprenants à développer et à appliquer consciemment des stratégies diversifiées (stratégies de planification, de compensation verbale et non verbale, d'interaction) pour une meilleure maîtrise des tâches communicatives.</i></p> |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Les formatrices et formateurs laissent du temps aux apprenantes et apprenants pour qu'ils puissent s'exercer à faire usage de leurs diverses compétences communicatives. Le lien avec le scénario ou la réalité quotidienne est alors au moins partiellement présent. | | | | |
| L'enseignement différencié est proposé de façon au moins abstraite et générale. | | | | |
| Les recueils de tournures courantes et de vocabulaire mis à disposition sont complétés avec ou par les apprenantes et apprenants et utilisés par ces derniers. | | | | |
| Les formatrices et formateurs décident des phénomènes grammaticaux pertinents dans le contexte du scénario traité et les introduisent. Ils demandent aux apprenantes et apprenants d'effectuer des exercices portant sur ces éléments, le lien entre les exercices et le scénario étant dans une certaine mesure au moins visible ou transparent. | | | | |
| La thématique des stratégies communicatives importantes est évoquée sporadiquement. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Standard D6 : interculturelité/ transculturelité

| Sous-standard | Spécification |
|--|--|
| D6 L'enseignement est orienté vers l'interculturelité et la transculturelité. | <p><i>Les formatrices et formateurs soutiennent les apprenant-e-s dans le développement d'une sensibilité socioculturelle utile à la capacité d'action linguistico-communicative dans la vie quotidienne sociale.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs permettent aux apprenant-e-s de mettre des mots, de partager et de mener une réflexion autour de leurs connaissances, expériences, attitudes et opinions qu'ils ont acquises dans leur parcours et leur environnement.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs promeuvent les compétences inter- et transculturelles des apprenantes et apprenants à travers des activités appropriées.</i></p> <p><i>Les formatrices et formateurs offrent un espace d'échange d'idées sur les différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et les différents rôles qui y sont associés.</i></p> |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|--|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Les apprenantes et apprenants reçoivent une aide ponctuelle ou en cas de besoin manifeste pour développer leur sensibilité socioculturelle. | | | | |
| Certains aspects liés à l'identité culturelle et aux attributs culturels sont évoqués en fonction de la situation. | | | | |
| Les formatrices et formateurs ont occasionnellement recours à la langue première des apprenants et apprenants pendant le cours. | | | | |
| Les formatrices et formateurs recueillent ponctuellement les expériences de vie des apprenantes et apprenants ou les interrogent à ce sujet. | | | | |

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Les formatrices et formateurs font valoir des échelles de valeurs ou positions controversées des apprenantes ou apprenantes. | | | | |
| Les différentes conceptions de l'enseignement et de l'apprentissage et les différents rôles qui y sont associés sont mis en évidence. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Version bêta

3 Organisation Standards O

Standard O1 : analyse des besoins

| Sous-standard | Spécification |
|--|---|
| O1 Un processus d'analyse des besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique destiné aux personnes migrantes adultes est en cours dans le cadre des ressources disponibles. | <i>L'analyse porte sur</i> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique pertinentes pour l'intégration - le public cible à atteindre au niveau local ou régional - les participantes et participants potentiels aux cours escomptés |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|--|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Une analyse (informelle) des besoins en matière d'offres d'encouragement linguistique est au moins effectuée sporadiquement. | | | | |
| Des critères identifiables sont pris en considération pour cette analyse. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Standard O2 : développement de l'offre

| Sous-standard | Spécification |
|---|--|
| O2a L'offre de cours de langue est développée sur la base de l'analyse des besoins en collaboration avec les acteurs concernés. | <i>Sont impliqués dans le développement de l'offre :</i> - les instances mandantes - le réseau des prestataires de cours régionaux |
| O2b Le concept de l'offre se base sur le plan de la didactique sur les standards D du présent concept qualité fide et prend en considération les recommandations du « Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants ». | <i>Les recommandations du curriculum-cadre sont prises en compte, notamment en ce qui concerne la constitution des groupes ainsi que les objectifs et les contenus des cours de langues secondes destinés aux personnes migrantes adultes.</i> |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Les résultats de l'analyse des besoins et les développements (possibles) de l'offre correspondants peuvent être indiqués. | | | | |
| Un aperçu général des développements de l'offre concrètement mis en œuvre ou en cours de planification peut être donné. | | | | |
| Les partenaires de coopération éventuels les plus importants pour le développement de l'offre sont identifiés. | | | | |
| Les liens avec les standards D du concept qualité fide et avec le curriculum-cadre apparaissent au moins sporadiquement ou implicitement. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Standard O3 : information avant le placement dans le cours

| Sous-standard | Spécification |
|--|---|
| O3a Un entretien ou une procédure de placement permet d'obtenir des informations sur les besoins et les objectifs individuels ainsi que sur les ressources des participantes et participants. | <p><i>La procédure permet d'identifier les ressources suivantes des participantes et participants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>le degré d'alphabétisation</i> - <i>les ressources linguistiques (langue première, éventuellement plurilinguisme)</i> - <i>le bagage scolaire et le parcours professionnel</i> |
| O3b L'entretien ou la procédure de placement permet d'obtenir une estimation des compétences individuelles des participantes et participants dans l'utilisation de la langue orale et écrite. | <i>L'estimation permet de connaître le niveau des compétences linguistiques cibles à l'oral et à l'écrit en référence aux niveaux A1, A2 et B1 du CECR.</i> |
| O3c Les participantes et participants reçoivent en temps utile les informations les plus importantes pour le cours. | <i>Les informations comprennent entre autres des indications sur le format du cours, sur les horaires, le lieu, éventuellement la méthodologie et le matériel à apporter.</i> |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| La procédure de placement se base (aussi) sur les compétences linguistiques à l'oral. | | | | |
| Les apprenantes et apprenants sont interrogés, au moins de façon générale par écrit, sur leurs objectifs ou leurs besoins individuels. | | | | |
| Les personnes intéressées obtiennent avant le début du cours les principales informations sur le cours, qui sont dans une large mesure actuelles. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Standard O4 : qualification des collaboratrices et collaborateurs

| Sous-standard | Spécification |
|--|--|
| O4a Les formatrices et formateurs et les responsables andragogiques disposent d'une qualification et de compétences nécessaires à la mise en œuvre didactique et méthodologique de l'approche fide. | <p>Les formatrices et formateurs et les responsables andragogiques disposent de compétences avérées dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation d'adultes - didactique des langues étrangères et secondes - migration et interculturalité - enseignement sur la base de scénarios selon les principes fide <p>Le certificat de « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration » n'est pas une condition préalable pour engager la procédure d'obtention du label fide, mais les collaboratrices et collaborateurs sont tenus de l'obtenir le plus rapidement possible.</p> |
| O4b La formation initiale et continue des collaboratrices et collaborateurs est soutenue et encouragée. | L'attestation des compétences susmentionnées et la formation continue sont planifiées dans un plan de développement du personnel. |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|--|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| La majorité des formatrices et formateurs disposent du certificat et la qualification fide des autres formatrices et formateurs est planifiée de façon concrète. | | | | |
| Il ressort que les formatrices et formateurs reçoivent un feedback utile sur leurs cours. | | | | |
| Il existe un plan de développement du personnel, qui est au moins partiellement pertinent en ce qui concerne la formation continue effective importante pour fide. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Standard O5 : environnement de travail

| Standard | Spécification |
|---|--|
| O5a La planification des ressources temporelles, financières, matérielles et humaines permet aux acteurs impliqués de satisfaire aux standards de qualité fide dans le cadre de leurs responsabilités. | <i>Les responsables andragogiques, les responsables de produits et de secteur et les directions d'institution créent des conditions cadres qui aident les formatrices et formateurs à prendre conscience de leurs tâches et à les mettre en œuvre. Grâce à une bonne gestion de la qualité, ils garantissent la mise en œuvre des standards de qualité fide.</i> |
| O5b Il existe des documents qui permettent aux collaboratrices et collaborateurs de connaître et d'assumer leurs tâches, leurs responsabilités et leurs compétences. | <i>Les documents correspondants sont, par exemple :</i> <ul style="list-style-type: none"> - des profils professionnels ; - des descriptions de fonction avec des indications sur les tâches, les responsabilités et les compétences requises. |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Les ressources matérielles et humaines déterminantes pour l'offre sont disponibles et leur existence est attestée. | | | | |
| Il est possible de recueillir et de traiter assez rapidement et de façon au moins partiellement adaptée à la situation les questions et préoccupations des formatrices et formateurs importantes pour fide. | | | | |
| Les documents importants sont disponibles, actualisés et pertinents. Leur lien avec le cours selon les principes fide ressort au moins partiellement. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Standard O6 : infrastructure et environnement d'apprentissage

| Sous-standard | Spécification |
|---|---|
| O6a Infrastructure et salles | <i>Il est nécessaire que l'infrastructure existante sur tous les sites permet différents types de visualisations, des changements de formes sociales et une atmosphère d'apprentissage appropriée au sens des standards D fide.</i> |
| O6b Offres de cours en ligne ou hybrides | <p><i>Dans le cas d'offres (partiellement) en ligne ou hybrides, il existe des concepts cohérents qui définissent :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>1. quelles parties des cours sont synchrones/ asynchrones, en ligne/ hybrides/ en présentiel</i> <i>2. l'organisation de la salle de classe virtuelle</i> <i>3. comment l'accès des apprenantes et apprenants à la classe virtuelle et au matériel d'apprentissage est organisé et garanti (également en ce qui concerne la protection des données)</i> <i>4. si nécessaire, comment les apprenantes et apprenants sont initiés à l'utilisation des outils techniques</i> <i>5. comment l'accompagnement individuel et le soutien (y compris le soutien technique) des apprenantes et apprenants et des formatrices et formateurs sont assurés, également dans les formats en ligne ou hybrides</i> <i>6. comment les standards D peuvent être mis en œuvre dans des formats en ligne ou hybrides</i> |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|--|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Il n'y a pas de justificatif relatif à la fonctionnalité de l'infrastructure et des salles, mais l'exemple présenté ponctuellement lors de l'audit est conforme aux exigences. | | | | |
| Le concept éventuel de cours en ligne ou hybride remplit partiellement les critères. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.

Standard O7 : amélioration et communication de la qualité de l'offre

| Sous-standard | Spécification |
|---|--|
| <p>O7a L'institution possède des outils appropriés qui lui permettent d'analyser systématiquement la qualité de l'offre et, si besoin est, de l'améliorer.</p> | <p><i>Les instruments appropriés sont ceux qui analysent les forces et les faiblesses et qui permettent de déterminer les possibilités de développement ainsi que des mesures préventives.</i></p> |
| <p>O7b L'efficacité de l'offre est évaluée et constamment améliorée ; l'institution documente aussi bien la procédure que les aspects visés de l'évaluation et les résultats en découlant.</p> | <p><i>L'évaluation tient compte entre autre des aspects suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>retours des formatrices et formateurs ;</i> - <i>résultats de l'apprentissage éval. disponibles ou la satisfaction des participantes et participants ;</i> - <i>satisfaction des instances mandantes.</i> <p><i>Elle garantit ainsi que les offres d'encouragement linguistiques correspondent aux exigences et besoins suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>les besoins du public cible</i> - <i>les besoins des instances mandantes</i> - <i>les standards de qualité fide</i> - <i>les exigences de l'institution</i> |
| <p>O7c L'institution communique les résultats de l'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'offre à l'interne et à l'externe et les exploite pour une optimisation constante de l'offre.</p> | <p><i>L'institution définit des moyens appropriés pour la communication des résultats de l'évaluation. Les moyens langagiers de communication correspondent aux exigences des instances mandantes. Ils permettent à celles-ci de rédiger leurs rapports et leur fournissent une base pour prendre des décisions par rapport à l'orientation du dispositif d'encouragement linguistique au niveau régional.</i></p> |

Auto-évaluation

| Exigences minimales pour remplir le standard | Mise en œuvre du standard | | | Moyens de preuve possibles P. ex. matériel didactique, photos, audios, documentation des tâches ou situations survenant pendant les cours, etc. |
|---|---------------------------|-----------|-----|--|
| | oui | en partie | non | |
| Des documents permettant de conclure que la qualité de l'offre est analysée sont mis à disposition : grille d'évaluation, documentation isolée, formulaires, etc. | | | | |
| Le lien entre l'évaluation et les critères fide apparaît au moins implicitement. | | | | |
| Il est au moins possible de citer des mesures d'optimisation hypothétiquement basées sur l'évaluation. | | | | |
| Il est possible de donner un aperçu des effets réels ou escomptés du développement de l'offre. | | | | |

Les exigences formulées ici sont le minimum requis. Au moment de l'audit, il faut donc être capable de cocher la case « oui » pour les exigences susmentionnées afin d'obtenir le label fide.